

## **Soutien à l'implantation du programme de formation et d'accompagnement dans le cadre du Projet de structuration des services économiques et environnementaux aux TA tunisiennes (PSSEETAT)**

### **1. CONTEXTE**

#### **1.1 Le programme Réseau Agro-Innov**

Mis en œuvre par UPA Développement international (UPA DI), ce programme est financé par le gouvernement canadien, par l'entremise d'Affaires mondiales Canada (AMC). Au cœur de Réseau Agro-Innov, nous retrouvons un mode de coopération basé sur une relation d'égal à égal. Entre entrepreneur.e.s agricoles du Nord et du Sud, frères et sœurs de terre, on parle le même langage, celui de la terre et de l'agroalimentaire. Pour réduire la pauvreté, Réseau Agro-Innov contribue au développement de la croissance économique pour toutes et tous, répond à une série de besoins sociaux, vise la protection de l'environnement, tout en luttant contre les changements climatiques. Le projet soutient les femmes et les filles afin qu'elles développent leurs compétences, accèdent à des postes de décision et participent pleinement à la croissance économique de leur communauté.

Ce programme vise à améliorer la productivité et la rentabilité des entreprises agricoles familiales de 11 pays en développement tout en renforçant, sur le plan de la performance et de la gouvernance inclusive, les organisations professionnelles agricoles (OPA) qui les appuient. En appuyant des producteurs.trices du Sud dans le développement de leurs exploitations familiales, les coopérant.e.s volontaires canadien.ne.s renforcent la capacité des organisations paysannes et d'autres acteurs des filières agroalimentaires à mettre sur pied des services économiques durables. Par ailleurs, le programme accompagne les productrices et producteurs, les conseillères et conseillers expert.e.s pour qu'ils réalisent des activités de sensibilisation du public canadien.

En Tunisie, le programme RAI a pour principal partenaire la Société mutuelle de services agricoles (SMSA) Capitole Dougga dans la région de Dougga Teboursek dans le gouvernorat de Béja. Cette OPA fait partie du réseau des organisations appuyées par le projet de structuration des services économiques et environnementaux aux transformatrices agroalimentaires tunisiennes (PSSEETAT) géré par UPA DI. Le soutien fourni par la personne volontaire grâce à de la formation, de l'appui-conseil, de l'assistance techniques ainsi que des études et outils, permettront de soutenir l'ensemble des 12 OPA appuyées par le PSSEETAT et ses partenaires.

## 1.2 Description du projet et du partenaire dans lequel le/la coopérant.e interviendra

Le PSSEETAT, d'une durée de cinq ans et financé par Affaires mondiales Canada, s'adresse directement à 2800 femmes de six régions de la Tunisie. Cette initiative aura pour principal objectif d'appuyer directement les transformatrices agroalimentaires tunisiennes afin qu'accroître leur résilience face aux changements climatiques en devenant plus autonomes socialement et économiquement.

Le Projet interviendra sur trois principales composantes soit :

- L'utilisation de bonnes pratiques de mitigation et d'adaptation aux changements climatiques par les transformatrices agroalimentaires
- La structuration de 12 sociétés mutuelles de services agricoles (SMSA) par une offre de service adaptée aux transformatrices agroalimentaires
- La gestion et la gouvernance de SMSA offrant des services à ses membres

Le projet intervient directement auprès de 12 SMSA et GDA de six régions de la Tunisie (Béja, Siliana, Jendouba, Medhi, Kairouan, Kasserine). Dans le cadre du projet, un programme de formation est actuellement en élaboration afin de renforcer les compétences des transformatrices agroalimentaires adhérentes des SMSA et GDA dans plusieurs domaines liés notamment aux changements climatiques, aux équipements de transformation, à la gestion entrepreneuriale, à la mise en marché, au marketing, à la salubrité alimentaire, à la gouvernance, au droit des femmes, au leadership et à l'autonomisation des femmes. Afin de répondre aux besoins des TA des six régions d'intervention, la personne volontaire sera appelée à soutenir l'équipe de la formation dans la révision et l'ajustement des modules après qu'ils auront été donnés une première fois. La personne volontaire agira également à titre de conseillère pour la mise en place de mesures facilitant la participation des femmes aux formations. D'autre part, en collaboration avec la conseillère en formation, elle proposera un système de suivi et de planification des formations qui seront planifiées dans chaque région. Enfin, la personne volontaire sera appelée à collaborer à la formation de formatrices et à développer un processus d'accompagnement post-formation pour les TA.

## 2. OBJECTIFS, ACTIVITÉS ET RÉSULTATS ATTENDUS

<b>Description du mandat :</b>
Implantation du programme de formation destiné aux transformatrices agroalimentaires (TA) de 12 organisations professionnelles agricoles.
<b>Objectif général :</b>
L'objectif est de collaborer au déploiement du programme de formation en offrant du soutien dans la mise en place de mesures pour faciliter la participation des femmes TA, l'ajustement des modules de formation et le développement d'un processus d'accompagnement post-formation.
<b>Objectifs spécifiques :</b>
1. Ajuster et finaliser les modules de formation développés.
2. Soutenir la mise en place de mesures pour faciliter la participation des femmes TA aux formations et aux activités du projet.

3. Développer un processus de planification et de suivi des formations pour les formations données dans les 6 régions d'intervention du projet.
4. Participer à la formation des formatrices visant à se familiariser avec l'approche de formation et les modules développés sur les thématiques spécifiques.
5. Développer un processus d'accompagnement post-formation pour les TA.
<b>Activités :</b>
1. Réaliser des rencontres avec les formatrices pour évaluer les ajustements à apporter aux formations données et adapter les modules de formation.
2. En collaboration avec la conseillère en égalité des genres, évaluer les mesures à implanter dans chaque gouvernorat pour favoriser la participation des femmes aux formations et aux activités du projet.
3. Réaliser des démarches pour mettre en place les mesures identifiées.
4. En collaboration avec la conseillère en formation, élaborer un processus permettant la planification et un suivi optimal des formations en cours et des formations à donner dans chaque gouvernorat.
5. En collaboration avec la conseillère en formation, organiser et participer à la formation des formatrices.
6. Proposer un processus d'accompagnement post-formation permettant aux formatrices de soutenir les TA dans l'amélioration de leur pratiques ou procédés.
7. Informer et être en constante collaboration avec la chargée de programmes et les personnes responsables de la formation pour le projet.
8. Rédaction d'un rapport de mission.
<b>Résultats attendus :</b>
1. Les formations ayant été données sont ajustées selon les recommandations des formatrices.
2. Selon les besoins identifiés dans chaque SMSA/GDA, des mesures sont mises en place pour faciliter la participation des femmes aux formations et autres activités du projet.
3. Un processus permettant la planification et un suivi des formations est développé.
4. La formation des formatrices est bien organisée et donnée.
5. Proposer un processus permettant l'accompagnement des formatrices.
6. Un processus permettant l'accompagnement des TA est élaboré.
7. Le suivi avec la chargée de projet et les responsables de la formation est réalisé de façon régulière.
8. Un rapport de mission est rédigé.

<b>Mesures transversales</b>
<b>Égalité entre les femmes et les hommes :</b>

- Promouvoir la politique d'égalité entre les femmes et les hommes d'UPA DI et inviter les organisations partenaires à réfléchir aux besoins spécifiques des femmes et à leur implication à tous les niveaux de l'organisation.

**Environnementales :**

- Encourager une approche écologiquement intensive de l'agriculture et contribuer au développement de pratiques respectueuses de l'environnement.

<b>Période de réalisation du mandat</b>	
Date de début du mandat	14/09/2024
Date de fin du mandat	16/11/2024
Durée du mandat	2 mois

### **3. COMPÉTENCES TECHNIQUES, EXPÉRIENCE ET CONNAISSANCES**

- Diplôme universitaire ou spécialisation en éducation, formation, ressources humaines, sciences sociales (ou autres domaines pertinents).
- Connaissance approfondie de la théorie de l'ingénierie de formation et des principes d'apprentissage.
- Maîtriser du cycle de formation dans son ensemble.
- Familiarisé avec les méthodes, les outils et les techniques de formation participative.
- Capacité à présenter des informations vulgarisées à des publics variés (analphabète ou peu alphabétisé).
- Excellente capacité de travailler en situation interculturelle, capacité d'adaptation.
- Excellente capacité de travailler en équipe.
- Excellente capacité au travail de terrain, en milieu rural.
- Faire preuve de beaucoup de rigueur, d'autonomie et d'initiative.

### **4. CANDIDATURE**

Les personnes canadiennes intéressées à la réalisation de ce mandat peuvent faire parvenir leur CV et lettre de motivation à Léa Bissonnette-Lavoie à [lbissonnettelavoie@upadi.ca](mailto:lbissonnettelavoie@upadi.ca).